SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHÂTEAU-THIERRY

Bureau de la Société en 1999

Président d'honneur	Mlle Colette PRIEUR
Président	M. Tony LEGENDRE
Vice-présidents	M. Robert LEROUX
	M. Xavier de MASSARY
Secrétaire	M. Raymond PLANSON
Secrétaire adjoint	M. Georges ROBINETTE
Trésorière	Mme Bernadette MOYAT
Trésorier adjoint	M. Roger LALOYAUX
Conservateur des collections	M. François BLARY
Bibliothécaire	Mlle Florence COULOMBS
Membres	Mme Catherine DELVAILLE-CHEVALLIER
	Mme Véronique DUREY-BLARY
	Mme Anne-Marie HIGEL

Membres décédés en 1998

M. Pierre Fagot, M. Noël Haudot, M. Michel Moyat, Mlle Marise Porret

Membres entrés à la Société en 1998

M. et Mme Hubert Bourgeois, M. Jacques Doffin, Mme Claudie Fallet, Mme Christiane Gérard, M. Bernard Langou, M. Roger Mercier, Mlle Bernadette Pichard, M. Gilles Renaudeau, Mme Andrée Robert.

Activités de l'année 1998

7 FÉVRIER 1998 : Assemblée générale annuelle à l'issue de laquelle les membres du bureau sont reconduits dans leurs fonctions.

Activité commerciale de Charly-sur-Marne à la fin du XIX^e siècle à travers les factures par M. Dominique Hourdry. Des liasses de factures du XIX^e siècle, découvertes dans les archives de la mairie de Charly-sur-Marne, nous apportent quantité de renseignements sur l'artisanat et le commerce de l'époque. Les artisans-commerçants fabriquent, vendent et réparent. Ils possèdent un savoir-faire inégalé. Les dessins artistiques qui ornent ces factures témoignent de métiers

disparus : fabricants de chaises, chapeliers, rétameurs, bourreliers... Dès le lendemain de la Révolution disparaissent les tisserands, les fripiers, les blatiers et les cribleurs. Les horlogers, les quincailliers, les plombiers forment des nouveaux métiers. La scierie mécanique sonne le glas des scieurs de long et le tailleur de pierre se transforme en entrepreneur de pompes funèbres. Seul le vigneron a su maintenir et développer son activité. Autrefois, il était à la merci d'un courtier qui fixait le prix, prenait ou ne prenait pas le vin. Aujourd'hui, selon la vieille recette du XIX^e siècle, c'est lui qui fabrique et vend son produit.

7 MARS 1998 : Des inscriptions laissées dans la terre cuite (tuiles, briques...) par des tuiliers de l'arrondissement de Château-Thierry (XVI^e - XX^e siècle) par M. Joël Nicaise. L'inscription dans l'argile suit une progression à travers les âges. Des tablettes de la Mésopotamie, aux dessins cunéiformes, aux tuiles plates, dites de pays, réalisées au XIIe siècle pour les commanderies, abbayes et prieurés, de nombreux écrits imprimés dans la terre cuite ont été retrouvés. De grands foyers de potiers et de tuiliers, comme La Poterie à Coincy, ont pu perpétuer jusqu'à nous cette tradition. La projection d'un diaporama d'environ 200 reproductions de tuiles, pavements, faîtières et briques offre, pour chaque pièce, une explication appropriée. La plupart des inscriptions donnent le nom du tuilier, le lieu de fabrication, le nombre de tuiles entreposées, ou reproduisent l'opération nécessaire à son calcul. Certaines pièces sont ornées d'inscriptions amusantes. Des traces laissées par des animaux y sont aussi visibles. L'étude de ces inscriptions peut donner des renseignements intéressants sur la vie en société des tuiliers de l'époque. Une étude graphologique peut y être associée.

4 AVRIL 1998: Château-Thierry, le temps d'une guerre, 1914-1918 par M. Georges Robinette.

Château-Thierry connaît une première occupation allemande du 2 au 9 septembre 1914. La ville est délivrée par la 10° division de cavalerie du général Conneau. Le 27 mai 1918, les Allemands percent le front français au Chemin des Dames. Château-Thierry est bombardée par des avions les 28, 29 et 30 mai. C'est la deuxième évacuation pour les habitants. Le général Marchand, commandant le 10° DIC, défend la ville avec l'aide des Américains. Il est obligé de faire sauter les ponts. L'héroïque résistance des troupes coloniales sera récompensée par plusieurs citations à l'ordre de l'armée. L'ennemi, n'ayant pu passer à Château-Thierry, attaque à l'ouest pour s'emparer de la route de Paris. La belle tenue de la 73° DI et, surtout, la résistance acharnée du 356° sur le plateau de Triangle, du 1° au 4 juin, stoppe la ruée vers Paris. Depuis le 30 mai, le général de Mondesir commande le 38° CA devant Château-Thierry. Enfin, le 18 juillet, c'est le début de l'offensive française qu'on appellera 2° bataille de la Marne. Les armées Mangin et Degoutte attaquent le flanc droit de la poche de Château-Thierry. Le succès immédiat de cette opération oblige les Allemands au retrait

pour éviter d'être encerclés. Tour à tour ville occupée, ville de l'arrière, ville occupée une seconde fois et ville de front, Château-Thierry se verra attribuer la croix de guerre et la croix de la Légion d'honneur.

2 MAI 1998 : L'église de Fère-en-Tardenois par MIle Marion Wieber. L'église Sainte-Macre, classée monument historique le 31 octobre 1919 dans son ensemble, date du XVIe siècle. Son plan est classique : le porche ouest précède le vestibule, première des sept travées d'une nef étroite, flanquée de deux collatéraux plus larges et s'ouvrant en V sur un chœur à une travée droite et une abside pentagonale. Dans le chœur, on trouve, au sud, la sacristie, au nord la chaufferie. Une chapelle vaste et lumineuse, prolongée au sud-ouest par un enfeu vide, s'ouvre sur les sixième et septième travées. Sur la cinquième travée du même collatéral, on remarque une petite chapelle dédiée à saint Martin. L'élévation de la nef centrale est à deux niveaux. Dans le chœur, quatre baies à deux fermes trilobées éclairent l'abside. Quatre fenêtres tripartites sont percées dans la grande chapelle : deux à l'est, une au sud, une à l'ouest. La tour massive à trois étages du clocher et la porte d'accès principal à l'église, avec un embrasement richement travaillé, sont dignes d'intérêt. Le chœur et la septième travée ont été reconstruits après la guerre de Cents Ans. Le début de la Renaissance est marqué par la grande chapelle et le troisième étage du clocher. Les différentes étapes de la construction de Sainte-Macre ont permis aux bâtisseurs de mettre à profit l'évolution de l'architecture en partant du premier gothique pour arriver à la Renaissance italienne.

9 ET 10 MAI 1998: La Société historique, avec l'aide de Dominique Brême, professeur à l'université de Lille, a organisé une exposition consacrée à Henri Pille, peintre et illustrateur, né à Essômes-sur-Marne en 1844 et décédé en 1897. C'est grâce à l'amabilité de nombreux particuliers qu'a pu être réuni, à Château-Thierry, un bel échantillon des travaux de Henri Pille. Le dessinateur avait collaboré aux plus grands journaux de son époque: Le Chat noir, Le Rire, Le Monde illustré et était très estimé dans le milieu artistique montmartrois. Il a laissé une œuvre graphique considérable, des milliers de dessins dont certains peuvent être admirés au musée Chéret de Nice et à Paris au musée Carnavalet.

13 JUIN 1998: La Société historique a tenu exceptionnellement séance dans le temple de Monneaux où M. Jean-Pierre Champenois a donné sa communication: Le protestantisme dans la région de Château-Thierry jusqu'au début du XXº siècle. En 1546, on trouve à Meaux une communauté de luthériens. Ils se réunissent chez l'un d'entre eux, Mangin, sous la direction du pasteur Leclerc. Une de ces assemblées est surprise. Des fidèles s'enfuient et trouvent refuge dans la région de Château-Thierry. Vers 1550, il y avait des protestants à Château-Thierry même. À cette époque, on rencontre à Genève des réformés originaires de Château-Thierry et d'Essômes. L'édit de Nantes met fin aux troubles

politiques et religieux. Le culte protestant peut être célébré dans le manoir du seigneur de Nogentel, la Forte-Maison. Au XVII° siècle, on trouve un petit groupe de protestants à Nogentel et quelques centaines de réformés dans le quartier Saint-Martin à Château-Thierry. Vers 1660, l'édit de Nantes est peu à peu mis en pièces. Des protestants s'enfuient, malgré les risques, à l'étranger. Les huguenots restés en France sont soumis à de lourdes pressions. Vers 1700, l'église de Monneaux s'organise officiellement. En 1787, l'édit de tolérance permet aux protestants d'avoir un état civil. Le culte reprend après la Terreur avec le pasteur Pierre Mauru qui dessert les églises de la Brie. Le premier pasteur, Paul Laval, resta peu de temps à Monneaux. Louis Hervieux, fils d'un pasteur guillotiné en 1794, reste en poste pendant 44 ans. La guerre de 1914-1918 bouleverse la paroisse. Monneaux et le temple sont partiellement détruits. Les familles des soldats victimes des combats de 1918 participent au financement d'une église mémoriale construite à Château-Thierry sur la place de l'hôtel de ville et utilisée depuis 1924 par l'Église réformée.

25 ET 26 SEPTEMBRE1998 : Voyage annuel de la Société à Dijon : Sur les traces de Gabriel Revel (1643-1712). Grâce à Dominique Brême, nous avons pu admirer le grand plafond allégorique peint par Gabriel Revel en 1688 pour la bibliothèque des magistrats du parlement de Bourgogne, la chapelle des œuvres de l'église Notre-Dame de Dijon avec six grands tableaux de Revel, plusieurs églises ou institutions dijonnaises où sont conservés des tableaux du grand peintre et quelques pièces d'archives signées de l'artiste concernant sa vie privée et professionnelle.

3 OCTOBRE 1998 : Henri Guernut, député de Château-Thierry de 1928 à 1936 par M. Michel Hérody. Né à Lavaqueresse en 1876, d'une famille paysanne, Guernut est l'exemple même du boursier de la République. Brillant élève, ses études le conduisent en Sorbonne. Avocat et journaliste, il adhère à la Ligue des droits de l'homme dès sa fondation et en devient secrétaire général en 1912. Après une première tentative manquée (il est alors membre de la SFIO), Guernut est élu assez facilement député de Château-Thierry en 1928. Il siège dans le groupe des indépendants de gauche. Réélu en 1932, il adhère au Parti radical. Cette même année, il abandonne ses fonctions de secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme. Au cours de son premier mandat, il est avant tout un ligueur-député, interprète à la Chambre des positions et propositions de la Ligue. Il intervient pour accélérer la mise en place de la cour spéciale de justice chargée de réviser les jugements des cours martiales de 1914-1918. En politique étrangère, il est attaché à l'esprit de Genève et à la SDN. Pendant son second mandat, il devient homme politique ligueur. A la Chambre, il continue à défendre les propositions de la Ligue des droits de l'homme, mais son champ d'action s'élargit. Il soutient les gouvernements de gauche entre 1932 et 1934 mais refuse l'inconditionnalité. L'émeute du 6 février 1934 ouvre une nouvelle

période. Guernut accepte, comme pis-aller, les gouvernements d'union nationale. Devenu ministre de l'Éducation nationale en 1936, il retrouve en face de lui ces mêmes ligues. La campagne électorale qui suit va être très dure pour Guernut. Salle des conférences à Château-Thierry, il se heurte à la violence physique. Le verdict des urnes est sévère. Guernut est devancé par Lambin. Il doit se désister. Cet échec ne lui fait pas abandonner la politique. Il meurt à Paris le 31 mai 1943.

17 OCTOBRE 1998 : Colloque *Magnaud*, *Le bon juge*. Château-Thierry, 1898 : Louise Ménard a volé un pain. Au nom de l'état de nécessité, le tribunal la relaxe et fait scandale. Son président, Paul Magnaud (1848-1926), entre dans l'histoire comme le Bon Juge qui a choisi de rompre avec la légalité pour satisfaire l'équité.

À des générations d'étudiants, il sera brandi en exemple de l'offense à l'ordre. Un siècle plus tard, l'iniquité de la loi lui donne valeur de référence. À cette occasion, sur la proposition de Roland Weyl, avocat au barreau de Paris, la Société historique a organisé un colloque et une exposition retraçant la vie de Paul Magnaud. La vie et la personnalité de Magnaud ainsi que son œuvre créatrice ont d'abord été évoquées. Ensuite, autour de quatre tables rondes, a été débattue l'actualité des situations traitées par le président Magnaud en cette fin de XX^e siècle : Équité et Légalité – Liberté et Égalité – Individu et Société – la Citoyenneté du Juge. La publication des actes du colloque est prévue.

7 NOVEMBRE 1998 : Les Fransciscaines de la province ecclésiastique de Reims (XVIe -XVIIIe siècles) par Mlle Fabienne Bliaux. Les clarisses sont méconnues du grand public ; c'est l'essence même de leur règle religieuse qui en est à l'origine. L'un des principes fondamentaux de la vie de ces moniales est la vie cloîtrée dans une pauvreté totale, comme l'ont décidé saint François et sainte Claire lors de la venue de Claire dans la Fraternité des pénitents d'Assise devenue ensuite « l'ordre des Franciscaines ». Dès 1260, l'ordre de sainte Claire connaît une première mutation : la création des « riches-claires » ou « clarisses urbanistes » du nom du pape Urbain IV qui autorise les communautés créées par l'abbaye royale de Longchamps à posséder des biens. Deux siècles plus tard, entre 1406 et 1448, sainte Colette de Corbie réforme les clarisses suivant la règle initiale, en leur donnant des constitutions qui sont une adaptation de la règle de sainte Claire à son époque troublée par la guerre de Cent Ans. Elles se contentent d'une vie très pauvre où l'argent n'a pas sa place et où la subsistance est générée par les produits du jardin ou les aumônes. Quant au recrutement de ces religieuses, il est toujours constant. Les jeunes ne revêtent pas les habits de moniale avant 23 ans, comme le prouvent les études faites à Amiens, La Ferté-Milon, Nogent-l'Artaud, Péronne et Reims. Les religieuses passent ensuite 30 à 50 ans derrière la clôture à exalter saint François et sainte Claire.

12 DÉCEMBRE 1998 : Réunis au couvent de Cerfroid, les membres de la Société ont entendu les deux conférences du père Giulio Cipollone de Rome : La règle des Trinitaires (1198), alternative à la croisade et Le sceau trinitaire (1210), nouvelle iconographie entre chrétienté et islam. Les Trinitaires : un groupe libre. Ce groupe a réalisé une expérience totalement nouvelle pour la société chrétienne du temps. L'homme qui fut à l'origine du projet est Jean de Matha. Particulièrement importante a été la donation de Cerfroid, consentie par Marguerite de Bourgogne et ratifiée par Jean de Montmirail et Gaucher de Châtillon. La règle des rédempteurs trinitaires est une règle composée ad hoc. Innocent III a pris part personnellement à sa rédaction. L'œuvre de la Rédemption y est présente de façon explicite. Le but général est la division des biens pour les offrir à la Charité rédemptrice. Une grande partie des revenus est destinée au rachat des captifs qui souffrent à cause du Christ. La règle contient aussi une disposition qui établit le rapport des religieux au travail et, par conséquent, à l'activité économique.

On peut encore admirer à Rome une mosaïque contemporaine d'Innocent III (1210 environ). Elle nous aide à lire le choix chrétien à travers une propagande faite avec les couleurs et la pierre. Elle représente trois personnages : le Christ saisissant les mains de deux captifs. L'un est chrétien, l'autre musulman. L'intermédiaire de leur libération est représenté par la croix des rédempteurs trinitaires. Cette œuvre d'art, dont le thème est repris sur les sceaux de l'ordre trinitaire, met en évidence une pensée urgente de la chrétienté tout en annonçant une solution humanitaire.